



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **26 janvier 2015**

Délibération n° 2015-0117

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opérations globalisées 2015 liées aux actions à mener dans le cadre du budget annexe des eaux - Intervention sur les réseaux d'eau potable, sécurité de la ressource, sécurité de la distribution - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Eymard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 13 janvier 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : jeudi 29 janvier 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mmes Ait-Maten, Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Piantoni, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. Collomb), Mme Cardona (pouvoir à M. Rousseau), M. Artigny (pouvoir à M. Hémon), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Belaziz, M. Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Burriland (pouvoir à Mme Ghemri), MM. Coulon (pouvoir à M. Le Faou), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Geoffroy), Peytavin (pouvoir à M. Bravo), Picard (pouvoir à M. Millet), Servien (pouvoir à Mme Millet), Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 26 janvier 2015**Délibération n° 2015-0117**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Opérations globalisées 2015 liées aux actions à mener dans le cadre du budget annexe des eaux - Intervention sur les réseaux d'eau potable, sécurité de la ressource, sécurité de la distribution - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 janvier 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le programme 2015 des opérations globalisées dans le domaine de l'eau potable s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées annuellement par la collectivité.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Métropole de Lyon dans le cadre de l'autorisation de programme globale gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme et l'axe d'intervention garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Métropole.

Ce programme annuel d'actions et de travaux peut être décliné en actions et travaux, concernant le patrimoine métropolitain en matière d'eau potable.

Ces actions concernent :

- les opérations de proximité sur le réseau d'eau potable dans le cadre de l'opération n° 1P20O2969,
- les interventions pour assurer la sécurité de la ressource en eau potable dans le cadre de l'opération n° 1P20O2963,
- les interventions pour assurer la sécurité de l'adduction et de la distribution en eau potable dans le cadre de l'opération n° 1P20O2957.

Le service public de l'eau potable gère un patrimoine actuel de 4045 kilomètres de canalisations, 1000 kilomètres de branchements, 11 sites de captage, 13 stations de pompage primaires, 64 réservoirs, 43 stations relais, 10 surpresseurs, pour une capacité de production de 420 000 mètres cubes/jour sur le captage de Crépieux Charmy et 85 000 mètres cubes/jour sur les captages périphériques.

Ce service programme, finance, construit et fait exploiter l'ensemble des équipements et ouvrages qui concourent à la production et à la distribution de l'eau potable sur le territoire qu'il a en gestion.

Le programme, élaboré dans le cadre des 3 autorisations de programmes globalisées pour les études et travaux, peut être détaillé comme suit :

1 - Les opérations sur les réseaux d'eau potable - opération n° 1P20O2969

L'ensemble de ce programme prévisionnel de travaux permettra de dépasser le ratio de 71 % des investissements consacrés à la rénovation (renouvellement et réhabilitation) du patrimoine de la Métropole.

1.1 - Création ou renouvellement de réseaux

a) - Opérations réparties sur l'agglomération

Il s'agit, ici, d'une part, de provisions pour des travaux d'extension des réseaux situés en zone U au plan local d'urbanisme (PLU) de la Métropole pour un montant de 469 883 € HT. Ces opérations sont identifiées et créées en cours d'année en fonction de l'apparition des besoins d'extension liés au développement urbain.

D'autre part, sont provisionnés 500 000 € HT pour réaliser les réfections de chaussée définitives au titre des opérations de renouvellement des réseaux d'eau potable réalisés par le fermier du service dans le cadre de ses obligations contractuelles.

b) - Opérations identifiées par Commune

Ces opérations sont issues de l'exploitation d'un outil de gestion patrimoniale et contribuent à l'amélioration de la réduction des pertes d'eau sur le réseau.

Pour 2015, 30 opérations ont ainsi été identifiées dans différentes communes (voir tableau ci-dessous), pour un montant global de 3 830 117 € HT.

Commune	Adresse	Objet
Lyon 2°	rue Claudius Collonge/cours Suchet	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 260 mètres
Lyon 2°	rue Delandine	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 200 millimètres sur une longueur de 220 mètres
Lyon 4°	rue Belfort	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 250 mètres
Lyon 4°	rue Joseph Souлары	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 330 mètres
Lyon 6°	rue Montgolfier	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 60 mètres et de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 90 mètres
Lyon 7°	grande rue de la Guillotière	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 200 millimètres sur une longueur de 200 mètres
Lyon 9°	quai Jayr	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 200 millimètres sur une longueur de 250 mètres
Villeurbanne	rue Tranquille	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 100 mètres
Villeurbanne	rue Dedieu	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 200 millimètres sur une longueur de 215 mètres
Bron	rue Lionel Ternay	maillage par construction de réseau de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 250 mètres
Corbas	rue du Midi	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 100 mètres

Meyzieu	avenue de Verdun	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 260 mètres
Meyzieu	rue Pierre Sermet	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 225 mètres et maillage
Vénissieux	rue des Martyrs de la Résistance	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 300 mètres et maillage
Vaulx en Velin	chemin de l'Épi	construction de réseau de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 150 mètres
Caluire et Cuire	chemin Pierre Drevet	maillage de réseau conduite 60 millimètres sur une longueur de 190 mètres
Collonges au Mont d'Or	chemin d'Ecully	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 140 mètres
Ecully	rue Juliette Récamier	maillage de réseau de conduite 150 millimètre sur une longueur de 30 mètres
Ecully	chemin Charrières Blanche	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 420 mètres
Quincieux	chemin de la Halte	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre
Rillieux La Pape	avenue du Mont Blanc	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 250 mètres
Saint Didier au Mont D'Or	chemin des Esses	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 340 mètres
Charly	chemin des Petites écoles	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 300 mètres
Craponne	voie romaine	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 210 mètres
Craponne	avenue de l'an 2000	construction de réseau
Irigny	rue Montcorin	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 150 millimètres sur une longueur de 250 mètres
La Tour de Salvagny	rue Charpenet	extension de réseau de diamètre 100 millimètres sur une longueur de 300 mètres
Pierre Bénite	rue de la Maillette	renouvellement de conduite sans renforcement de diamètre 80 millimètres sur une longueur de 120 mètres et maillage

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse n'est pas susceptible d'accorder des subventions.

Pour l'ensemble de l'opération n° 1P20O2963, les montants prévisionnels pour l'autorisation de programme 2015 sont les suivants :

- total de dépenses de 795 000 € HT.

3 - Les opérations de sécurité de la distribution - opération n° 1P20O2957

Diverses interventions sont programmées pour les dépenses prévisionnelles suivantes :

diverses études			50 000 €
pose de bornes de puisage			45 000 €
expertise ouvrages et travaux			110 000 €
renouvellement de branchements plomb			45 000 €
vannes selon le détail suivant :			178 300 €
Commune	Adresse	Objet	
Caluire et Cuire	rue Guyot	pose de vannes diamètre 600 millimètres	
Caluire et Cuire	montée des Soldats	pose de vannes diamètre 700 millimètres	
Caluire et Cuire	avenue Elie Vignal	pose de 2 vannes sur conduite 150 millimètres	
Vaulx en Velin	avenue Pablo Picasso	pose d'une vanne diamètre 400 millimètres	
Villeurbanne	rue Albert Einstein	pose d'une vanne diamètre 600 millimètres	
génie civil selon le détail suivant :			430 000 €
Commune	Adresse	Objet	
Rillieux la Pape	réservoir de Vancia	étanchéité d'une cuve	
Rillieux la Pape	réservoir de Semailles	étanchéité d'une cuve	
Métropole de Lyon	toutes Communes	divers travaux de génie civil	
électromécanique selon le détail suivant :			166 700 €
Commune	Adresse	Objet	
Lyon 5°	La Sarra interconnexion n°15	automatisation de l'interconnexion	

Pour l'ensemble de l'opération n° 1P20O2957, les montants prévisionnels pour l'autorisation de programme 2015 sont les suivants :

- total de dépenses de 1 025 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve les programmes de travaux annuels 2015 des opérations globalisées dans le cadre de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable au titre :

- du réseau d'eau potable,
- de la sécurité de la ressource en eau potable,
- de la sécurité de la distribution en eau potable.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable, pour le budget annexe des eaux, gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme et garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Métropole, pour un montant total de 7 100 000 € HT selon le détail suivant :

- réseau d'eau potable (opération n° 1P20O2969) :

. en dépenses : 5 280 000 € HT, selon l'échéancier suivant :

- 2 640 000 € HT en 2015,
- 1 584 000 € HT en 2016,
- 1 056 000 € HT en 2017,

. total de recettes au titre des participations des tiers : 440 000 €, selon l'échéancier suivant :

- 220 000 € HT en 2015,
- 110 000 € HT en 2016,
- 110 000 € HT en 2017,

- sécurité de la ressource en eau potable (opération n° 1P20O2963) :

. en dépenses : 795 000 € HT, selon l'échéancier suivant :

- 397 500 € HT en 2015,
- 357 750 € HT en 2016,
- 39 750 € HT en 2017,

- sécurité de la distribution en eau potable (opération n° 1P20O2957) :

. en dépenses : 1 025 000 € HT, selon l'échéancier suivant :

- 501 000 € HT en 2015,
- 456 000 € HT en 2016,
- 68 000 € HT en 2017,

Pour un montant total de 7 100 000 € HT en dépenses et 440 000 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 février 2015.